

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL-ASSAINISSEMENT COLLECTIF - OPTION 1

Séance du 03 Juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de Juin les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. CHERVIER, Vice-Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Le quorum n'ayant pas été atteint, l'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois de Juillet, les membres du Comité Syndical sont à nouveau réunis à Souvigny à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier. Le quorum ne sera pas obligatoire pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

Etaient présents :

<u>Noyant</u>	PETIOT Yves	<u>Tronget</u>	DETERNES Alain
<u>Rocles</u>		<u>Le Montet</u>	

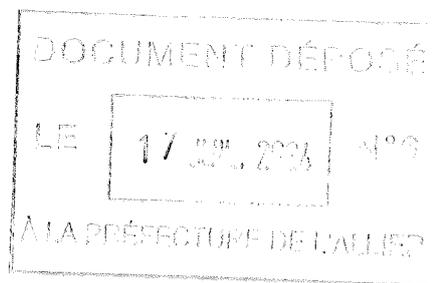
Absent excusé : Mme LACOURT Véronique, TOURRET Marcelle

Absent : M. MESMIN Christian, M. GUILLOT Thierry, M. RIBIER Sylvain, Mme GRANSEIGNE Viviane

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat

*Suppléant



En exercice	8
Présents	2
Procurations	0
Votants	2
Pour	2
Contre	0
Abstention	0

DEL20240703050

OBJET : Admission en non-valeur – Budget Assainissement Collectif option 1

M. le Président fait connaître que des sommes inscrites sur les rôles de recouvrement, représentant l'abonnement et la consommation de certains abonnés du Syndicat sont irrécouvrables et demande au Comité Syndical de bien vouloir accepter l'effacement de dettes des abonnés concernés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité ces cotes irrécouvrables pour un montant de : **2 367.27 € TTC**

Pour extrait conforme
Le Président,

A. DETERNES

